

L'événement 19 dec 2007

DIVERS LOCALES

Reproduction interdite

Conseil Général : le point sur la réhabilitation du barrage des Plats

Le 4 décembre dernier, en présence de M. Breyton, délégué Interservices pour l'eau de la Haute-Loire, le Département, représenté par Gérard Roche, son président, et MM. Driot et Januel, conseillers généraux des cantons de St Didier en Velay et Ste Sigolène, ont rencontré à l'Hôtel du département le député-maire de la ville de Firminy, Dino Cinieri ainsi que l'ensemble des élus concernés par le projet de réhabilitation du barrage des Plats situé à St Genest Malifaux. Il s'agissait là de faire un point sur l'avancement de ce projet et de son financement.

Le barrage des Plats permet de constituer une retenue d'eau de 1 540 000 m³ qui sert à alimenter en eau potable les communes de Firminy, Unieux, Fraissés, St Paul en Cornillon dans la Loire (35 000 habitants) et le syndicat des eaux de la Semène qui représente plus de 15 000 habitants de l'est de la Haute-Loire, pour la plupart sur le canton de St Didier en Velay. Jusqu'à sa vidange en 2005, ce barrage constituait la seule source d'approvisionnement en eau potable du syndicat des eaux de la Semène. Depuis, ce dernier est alimenté par la conduite forcée du Lignon. Pour autant, la ressource issue du barrage des Plats garde toute son importance pour ce secteur à l'avenir.

En effet, la remise en eau du barrage per-

mettra à ce syndicat de disposer de deux ressources ce qui le rendra moins vulnérable en cas de pollution accidentelle de l'une d'elles ou de défaillance du réseau d'adduction.

C'est pour cette raison que le département a tenu à apporter un soutien sans faille à la mise en œuvre de ce projet. Il se traduira par un concours financier conséquent, à la mesure des enjeux pour le département, mais également par la mise à disposition d'éléments techniques issus des travaux d'études lancés par le Conseil général sur la gestion de l'eau potable sur l'Yssingelais. Ceux-ci révèlent ainsi l'importance de la pérennité du barrage des Plats dans le futur pour les communes du syndicat des eaux de la Semène. De fait, ils pourront compléter le dossier loi sur l'eau de la ville de Firminy dont l'approbation par l'Etat est nécessaire pour entreprendre la réalisation des travaux de réhabilitation.

Il est à noter que la participation du département viendra compléter les financements actuellement obtenus ou demandés de l'Etat, de l'agence de l'Eau Loire Bretagne, du conseil général de la Loire et des conseils régionaux d'Auvergne et de Rhône-Alpes.



"Poutès : libérons les énergies"

Dans une tribune récente (1), M. Dépalle, adjoint au maire de Monistrol d'Allier, prend à nouveau la défense du barrage de Poutès. C'est son droit, c'est même son devoir : il est élu et défend les ressources d'une commune rurale dont une partie du budget vient de cet ouvrage, ou plutôt du complexe d'ouvrages, puisque près d'une moitié des ressources vient des deux barrages qu'il n'est pas question d'enlever. A ce stade du débat public, au moment où se rapproche la décision et alors que le Grenelle de l'environnement a reconnu la nécessité, à l'échelle du pays tout entier, de supprimer quelques vieux barrages qui posent trop de problèmes pour la conservation de la biodiversité, il est important de rappeler deux faits.

D'abord, la responsabilité de Poutès dans la disparition du saumon de l'Allier n'est plus à prouver. Cela fait plus de 70 ans que témoignages, études, expertises montrent le rôle catastrophique de cet ouvrage sur la dynamique de la population, dernière population de saumons de longue migration de toute l'Europe de l'Ouest. Pas de la Haute-Loire, de l'Europe. A ce titre seul, face aux responsabilités de notre pays en matière de conservation de la biodiversité, le sort de l'ouvrage est tranché.

La France ne peut être crédible, au niveau international, et demander aux Etats de préserver les espèces menacées (7.266 espèces animales et 34.000 espèces végétales selon l'Union Internationale de Conservation de la Nature) si elle

n'est pas capable de protéger le saumon. D'autres facteurs que Poutès jouent un rôle, les biologistes le savent depuis longtemps : la pollution de l'estuaire, les pollutions agricoles, d'autres seuils et, de plus en plus, les changements climatiques. Mais il faut d'abord régler le principal problème, Poutès.

Ensuite, le refus de dialogue, l'absence d'ouverture des élus de Monistrol d'Allier pour construire la solution collectivement est inacceptable. Depuis 5 années, les ONG invitent les élus de Monistrol à débattre, à réfléchir collectivement, pour trouver ensemble une solution à un problème complexe. Aux Etats-Unis, cette pratique est courante. Par exemple, dans le cadre du programme de sauvegarde du saumon sur la rivière Penobscot, dans le Maine, qui conduit à l'effacement de trois barrages (mêmes causes, mêmes effets), élus, entreprises, indiens, pêcheurs, ONG, services de l'Etat, experts se sont mis autour d'une table et ont trouvé, ensemble, les financements nécessaires. La-bas, les discussions byzantines sur les vraies et les fausses causes n'ont pas cours : il y a un problème ? Oui. Comment le régler ? En coopérant, en libérant les énergies collectives, l'intelligence des uns et des autres pour effacer les barrages obsolètes dans les meilleures conditions, pour tous. Tout le territoire avance, sans perdants, ni gagnants.

Pourquoi cela ne serait-il pas possible en Haute-Loire ? Sur le bassin de la Loire ? Dans notre pays ? Préfère t-on

voir s'éterniser les conflits ? A t-on à ce point une culture bloquée, rigide du statu quo ? A t-on à ce point peur du changement ? Pourquoi est-il si difficile de comprendre qu'on ne peut pas raisonner en 2007 comme on raisonnait en 1946 ? Le devoir d'élu de M. Depalle, de responsable d'une communauté et des ressources pour un territoire ne doit pas conduire à l'aveuglement et au refus de toute discussion.

(...) Poutès n'est pas tout l'avenir de la Haute-Loire, ni tout l'avenir de la France. Il y a 2.500 barrages hydroélectriques dans notre pays, pratiquement plus de saumons, de poissons migrateurs qui constituent, eux aussi, des ressources économiques importantes pour les territoires qui ont appris à les gérer. Les ONG ont aussi démontré que, avec l'éolien, le solaire, le bois énergie, la méthanisation, la sobriété énergétique, il était possible de générer plus de ressources, mieux réparties, créatrices de plus d'emplois qu'avec un ouvrage d'un autre temps. Elles redemandent à l'Etat, puisque les collectivités en semblent incapables, de rapidement réunir une table ronde, entre tous les acteurs, pour définir les modalités d'un effacement bénéfique pour toutes et tous. Effaçons Poutès, libérons les énergies.

Martin ARNOULD

WWF-France, Chargé de programme
« Rivières-Vivantes »

(1) L'Eveil du 8 décembre.